

ARTICULATION PEDT/CTG

Guide pratique du GAD



REPERES POUR IDENTIFIER ET VALORISER LES ACTIONS EDUCATIVES PARTAGÉES



Objectifs du guide :

- Aider les collectivités à comprendre comment articuler le PEDT et la CTG
- Partager un cadre méthodologique commun
- Proposer des pistes d'action concrètes et adaptées aux réalités locales.

POURQUOI ARTICULER LE PEDT ET LA CTG

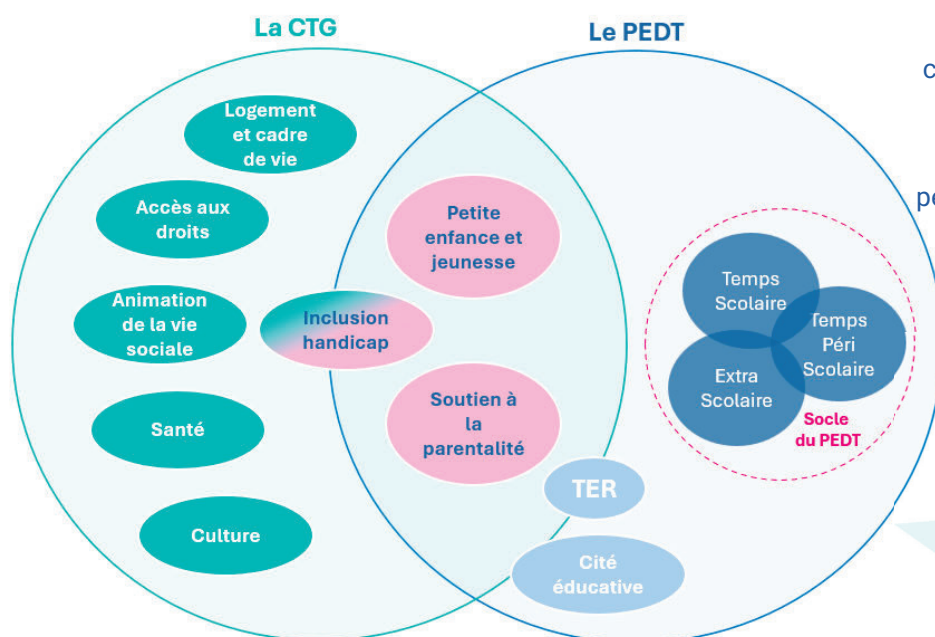
Articuler le PEDT et la CTG permet de mieux organiser et faire fonctionner ensemble les actions éducatives du territoire afin :

- ✓ D'assurer la cohérence des actions en direction des enfants et des jeunes
- ✓ De rendre l'offre plus lisible pour les familles et les partenaires
- ✓ D'optimiser les moyens humains et financiers
- ✓ D'améliorer la qualité des projets éducatifs

Conforme aux principes de l'Accord Cadre de coopération dans le cadre du déploiement des CTG et des PEDT signé entre les services académiques et la CAF du Var

Objectif : proposer un parcours éducatif clair, continu et de qualité.

Le socle constitutif du PEDT, fondé sur l'articulation des temps éducatifs (scolaire et périscolaire), constitue un prérequis dans le cadre de toute demande de conventionnement, indépendamment de l'élargissement du périmètre du PEDT ou de son articulation avec la CTG.



La CTG définit le cadre global des politiques sociales du territoire, tandis que le PEDT est la déclinaison éducative centrée sur l'enfant, avec des enjeux communs



UN CADRE COMMUN AUTOUR DE 4 AXES

Ces quatre axes constituent un socle d'analyse partagé pour apprécier l'articulation du PEDT et de la CTG. Ce cadre propose des repères communs sur les champs de la petite enfance et de la jeunesse, qui peut être complété selon les spécificités locales.

Axes communs	Objectif	Exemples d'objectifs opérationnels
1. Renforcer la qualité des projets d'accueil et projets éducatifs	Proposer des actions utiles, cohérentes et adaptées aux besoins	- Concevoir des projets en adéquation avec la charte d'accueil du jeune enfant et le référentiel national qualité d'accueil du jeune enfant - Mieux prendre en compte les besoins des enfants de 3 à 6 ans - Développer des projets autour des priorités éducatives (citoyenneté et engagement, arts et cultures, sport et bien être, transition écologique) - Agir en faveur de la réussite éducative - Développer l'éducation au numérique
2. Faciliter l'accès pour toutes les familles	Garantir un accès équitable aux services	- Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap - Adapter les modalités tarifaires et clarifier les critères d'inscription en Alsh - Accompagner l'usage des outils (portail familles) - Prendre en compte les contraintes géographiques (transport, organisation) - Proposer des modalités d'accueil plus souples
3. Soutenir et stabiliser des équipes	Renforcer l'attractivité et la professionnalisation des métiers de la petite enfance et de la jeunesse	- Renforcer l'attractivité et la professionnalisation - Favoriser les passerelles entre métiers - Agir sur l'organisation du temps de travail et la qualité de vie au travail
4. Renforcer la place des parents	Mieux informer et associer les familles	- Améliorer la communication sur les projets d'accueil et les projets éducatifs - Associer les parents à l'élaboration des projets - Proposer des temps d'échange et de participation

UN PROCESSUS DE DÉPLOIEMENT EN 3 ÉTAPES

Étape 1 – Situer le niveau d'articulation entre PEDT et CTG

- ✓ Déterminer le niveau d'articulation actuel entre PEDT et CTG
- ✓ Y a-t-il des constats partagés, des objectifs alignés, des thématiques communes, des instances de pilotages partagées etc.

Étape 2 – Analyser les leviers disponibles

- ✓ Identifier les critères clés pour améliorer l'intégration PEDT/CTG et les points forts du territoire
- ✓ Repérer les freins potentiels (champ d'action, gouvernance, mobilisation des ressources)

Étape 3 – Choisir les priorités et organiser la mise en oeuvre

- Cibler les actions à fort impact pour les familles
- Concentrer les ressources sur ce qui peut réellement évoluer



 L'articulation entre PEDT et CTG repose sur le volontariat des collectivités

 C'est une démarche progressive et adaptable à chaque contexte territorial.

COMMENT AGIR EN FONCTION DE LA SITUATION DE VOTRE TERRITOIRE ?

Tous les territoires n'avancent pas au même rythme. Voici les actions concrètes à mettre en place selon le niveau de votre projet :

Votre situation	Niveau d'articulation	Ce que vous pouvez mettre en place
Votre PEDT et votre CTG sont peu ou pas articulés	À renforcer	✓ Organiser des temps dédiés pour poser les fondamentaux de la CTG et engager des échanges avec les coordonnateurs PEDT qui souhaitent un projet plus unifié ✓ Organiser des RDV réguliers entre coordonnateurs PEDT et chargés de coopération CTG ✓ Mobiliser l'appui méthodologique des Francas sans coût pour la collectivité
Votre PEDT et votre CTG sont en partie alignés	À structurer	✓ Créer des groupes de travail sur des thèmes précis ✓ Formaliser la coordination et la gouvernance ✓ Inscrire officiellement les engagements communs dans la CTG.
Votre PEDT est bien articulé/aligné avec la CTG.	À consolider	✓ Organiser des réunions de réseau pour partager les bonnes idées. ✓ Garantir un parcours sans coupure pour chaque enfant ✓ Continuer et améliorer toutes les actions déjà commencées.



✦ En résumé, les facteurs de réussite sont :

- Même calendrier : Aligner les dates les périodes des deux projets (conseillé mais pas obligatoire).
- Même état des lieux : Réunir toutes les informations pour avoir une vision commune des besoins.
- Mêmes réunions / instances : Décider ensemble lors de comités de pilotage et d'équipes partagés.
- Mêmes engagements : Écrire et signer un document officiel pour savoir exactement qui fait quoi.

